



## DECLARATION

### Conseil présidentiel sur l'éducation et de la formation professionnelle au Sénégal : les attentes du CONGAD

(Dakar, le 05 août 2015) – Le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle au Sénégal va vers un tournant décisif ce jeudi 6 août 2015, avec l'organisation d'un conseil présidentiel sur cette question cruciale. Le moment choisi par le gouvernement pour convoquer cette instance coïncide avec la publication de résultats peu reluisants, voire catastrophiques aux examens du baccalauréat et du BFEM de l'année scolaire en cours. Ces mauvais résultats s'inscrivent dans la tendance régressive de la qualité de notre système éducatif, observée depuis bientôt 30 ans.

Face à cette situation, le CONGAD tient à saluer à nouveau l'initiative de la tenue des [assises de l'éducation du Sénégal](#) précédemment organisées par le gouvernement et sa démarche participative, avec l'implication active des cellules régionales de notre organisation.

Le CONGAD se félicite des orientations stratégiques des assises, notamment la place appelée à être accordée aux langues nationales dans le système éducatif, l'obligation scolaire de dix ans, la gouvernance partenariale, la contractualisation, etc.

Nous saluons également à sa juste valeur la convocation du conseil présidentiel, qui entre dans le cadre du suivi des décisions issues des assises nationales de l'éducation.

D'ores et déjà, nous aimerions insister sur la nécessité d'un dialogue social de qualité, vu l'état de perturbation de l'école sénégalaise au lendemain des assises, allant jusqu'à menacer le déroulement normal des examens, comme le deuxième tour du BFEM.

Aussi, l'occurrence du conseil présidentiel devrait amener tous les acteurs à se mettre d'accord sur l'importance de diligenter dans les meilleurs délais les élections de représentativité des syndicats de l'éducation.

S'y ajoute le besoin de veiller à la mise en œuvre des différents instruments de stabilité, notamment le Pacte de stabilité économique et sociale, la charte de l'enseignant, etc.

En outre, le gouvernement devrait impérativement prendre en charge les urgences liées aux infrastructures, à l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages, la professionnalisation des personnels et le rétablissement d'un climat social scolaire apaisé.

Au sortir de ce conseil, le CONGAD s'attend également à la mise en place d'un dispositif de suivi inclusif de la mise en œuvre des conclusions des assises nationales de l'éducation et la mobilisation de ressources pour un financement durable de l'éducation et de la formation.

Pour sa part, le CONGAD rappelle les engagements pris par son PCA lors des assises nationales quant au suivi des conclusions. Ses engagements ont été suivis d'actions et d'initiatives développées notamment par la mise en place d'un dispositif de suivi des conclusions au niveau du réseau éducation et formation du CONGAD, ainsi que le partage et la vulgarisation des conclusions des assises à la base.

Nous resterons sur cette lancée par :

- la poursuite du travail de communication et de mobilisation sociale autour des conclusions des assises de l'éducation, ainsi que des directives issues du conseil présidentiel ;
- l'encouragement de nos membres à mobiliser davantage de ressources pour la mise en œuvre de projets et programmes dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- la disponibilité du CONGAD à participer activement au dispositif inclusif et participatif de suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations des assises de l'éducation ;
- le renforcement du partenariat et de la synergie entre les acteurs ;
- le développement de partenariats de qualité ;
- le travail à une plus grande synergie entre les acteurs (Etat, collectivités locales, organisations syndicales et autres composantes de la société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers).

**Pour le CONGAD,**

**Le Président du Conseil d'administration**

**Amacodou DIOUF**

**Tél. 77 633 04 76**

**E. mail : [amacodou1@orange.sn](mailto:amacodou1@orange.sn)**